Azuré cordouan

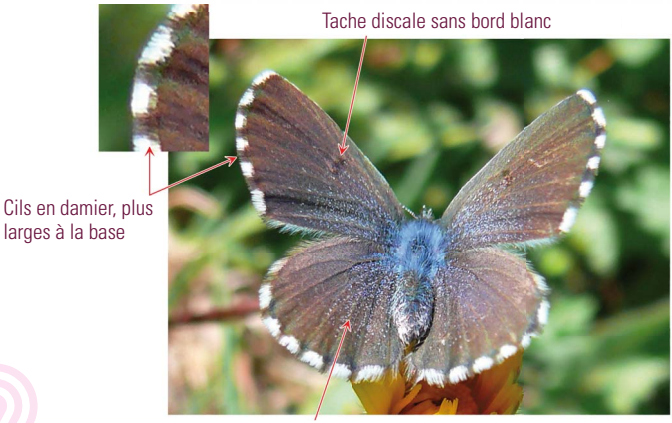
Scolitantides panoptes (Hübner, 1813)

DESCRIPTION

Envergure des ailes : entre 1,8 et 2,4 cm. **Ailes fermées :** son fond est gris, avec une série de points en forme d'arc sur l'aile antérieure ; au-dessus se trouve une autre série de taches dessinant un arc plus ouvert ; la cellule présente une longue tache avec un point en dessous ; sur l'aile postérieure il a une série de points formant un angle, l'avant-dernier étant décalé vers l'extérieur, ce qui donne à la série une forme de « ? ». Au-dessus se trouvent des taches noires triangulaires, certaines étant plates avec du orange sur le dessus. Les poils externes du bord supérieur de l'aile (cils) sont en damier, avec une large base noire. **Ailes ouvertes :** il montre rarement l'intérieur de ses ailes. Elles sont marron foncé chez les deux sexes, avec une multitude d'écailles bleues, plus dispersées et nombreuses chez les mâles. La tache discale de l'aile antérieure n'est pas entourée de blanc. Les cils sont identiques que sur la partie extérieure de l'aile.

CLÉ DE DÉTERMINATION VISUELLE





ESPÈCES RESSEMBLANTES

Azuré de la surelle : pas de points ni de taches noires voyantes entre les séries de points et le bord supérieur de l'aile, seulement des taches peu visibles et diffuses. Pas de point décalé sur la série de l'aile postérieure, ni de forme en « ? ». **Azuré de la cléonie :** l'aile antérieure et la postérieure présentent une série de taches plates, entre le bord externe et la série de points principale ; les cils de l'aile antérieure sont étroits à la base, en forme de « T ». Avec les ailes ouvertes, la tache discale est bordée de blanc.





BIOLOGIE ET HABITAT

Il vole entre mars et juillet : en mars et avril au nord de la province et entre mai et juillet dans les endroits proches de la mer et les zones élevées. Normalement entre 400 et 1400 m d'altitude. Il vit dans des habitats forestiers et de garrigue ouverts, aussi bien au milieu des montagnes que dans les zones vallonnées du nord de la province, où il occupe le bas des sierras calcaires, toujours où poussent en abondance la plante hôte de ses chenilles, le thym résineux (*Thymus mastichina*). Il a également été observé sur du thym à tête (*Thymbra capitata*) et du thym bétique (*Thymus baeticus*) ; cependant, toutes les populations connues de Malaga ont été signalées sur du thym résineux et aucun spécimen n'a été vu sur les lieux où poussent les autres thyms.

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛ	SEP	OCT	NOV	DÉC

DISTRIBUTION

Il se trouve sur les étapes qui traversent les sierras calcaires et au pied des montagnes du nord de la province, en fonction de la distribution du thym résineux. Ses populations sont toujours très localisées. Il n'est pas impossible qu'il puisse également se trouver en petit nombre sur d'autres étapes, principalement celles du nord de la province qui ne sont pas indiquées en rouge sur la carte.

